Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 27 mai 2021

Présents:

Représentants FCPE: Mme Huille, Mme Roger, Mme Stolk, Mme Julien, Mme Lafond, Mme Richer Launay

Représentant PEEP:

Enseignants de l'école: Mme Liberatoscioli, Mme Rastello, Mme Condemine, Mme Schabanel, Mme Tirot, Mme

Tapissier, Mme Miszczak, Mr Chekkaba et Mr. Bullet

Représentant de la mairie : M. Ramage

Absents excusés: Mme La Rosa – Mme Touati

Absents: Mme Canot, Mme Kunu, Mme Suana, Mme Saci, Mme Bokole

1- Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2021

5 nouveaux élèves sont arrivés sur cette dernière période : 1 CE2 chez M. Bullet, 1 CM2 Chez Mme Tapissier, 1 CM1 chez Mme Schabanel et 2 CM1 chez M. Chekkaba.

2 élèves ont été radiés de l'école Robespierre à la demande de leurs parents.

8 classes sur l'école plus le dispositif Ulis sont toujours prévus pour la rentrée prochaine.

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2021 sont de 197 élèves (44 élèves partent pour le collège et 50 CP arrivent) :

CM2:37 CM1:36 CE2:39 CE1:31 CP:50

Ces effectifs incluent 8 élèves du dispositif ULIS, 4 places dans ce dispositif sont encore non pourvues pour l'année prochaine.

Nouveaux logements: 4 élèves en prévision à répartir sur les niveaux correspondants.

2- Point sur l'équipe et les classes de la rentrée 2021

L'équipe enseignante se renouvelle. Mme Miszczak et M. Bullet quittent l'école pour de nouvelles aventures et l'équipe accueillera deux nouveaux enseignants. Le poste de direction passe de 33% de décharge à 50%, un enseignant sera nommé sur les deux jours. Nous ne savons pas encore si Mme La Rosa et Mme Touati resteront sur l'école l'année prochaine.

Sur la base des effectifs connus ce jour, nous aurions à la prochaine rentrée la répartition suivante (<u>cette structure est</u> susceptible d'être modifiée en fonction des nouvelles inscriptions durant l'été):

СРА	СРВ	CE1	CE1/CE2	CE2	CM1	CM1/CM2	CM2	ULIS
25	25	23	(8+14)	25	26	(10+10)	27	12 (4 places en attente)
+10	+9	-5	-6	-2	+0	-6	-2	

- La rentrée des classes aura lieu le jeudi 2 septembre à 8h30 pour toutes les classes.
- Les listes de fournitures seront données aux élèves lors de la dernière semaine. Elles comportent comme chaque année une partie à la charge des familles et une partie fournie par la mairie d'un montant de 15 euros par élève.

FCPE: Peut-on savoir quel enseignant pour quelle classe?

> La structure va certainement encore être modifiée. Nous ne pouvons pas vous le communiquer à ce jour.

3- Ajout de trois articles au règlement intérieur de l'école pour la rentrée 2021

Trois ajouts importants doivent être faits au règlement intérieur :

- Dans la partie 2 « Éducation et vie scolaire » : Tout objet connecté susceptible de filmer ou de prendre des photos est interdit dans l'école (montre connectée, téléphone...)
- Dans la partie 2 « Éducation et vie scolaire », onglet tenue vestimentaire décente, ajout des pantalons troués dans les tenues proscrites.
- « Quand cela est jugé nécessaire, sur demande de l'équipe éducative et sous couvert de l'inspection de circonscription, l'infirmière scolaire et la psychologue scolaire peuvent recevoir les enfants sans autorisation parentale ».
- √ Voté à l'unanimité.

4- Point sur le protocole sanitaire

Depuis sa mise en œuvre, l'équipe enseignante de l'école Robespierre a toujours veillé à la stricte application du protocole sanitaire. Seule une fermeture de classe a été à déplorer. Dans l'ensemble, les élèves ont « joué le jeu », quelques rappels pour le port du masque ont été faits (l'équipe enseignante rappelle d'ailleurs que les élèves doivent veiller à venir masqués le matin. Trop d'élèves arrivent sans leur masque. Attention également à la propreté du masque!).

FCPE : Peut-on savoir comment ça se passera à la rentrée ?

On ne sait pas. Pas d'assouplissement du protocole pour le moment.

FCPE: Qu'en est-il des tests salivaires?

Les tests sont mis en place dans les écoles qui ont eu beaucoup de cas et qui, de fait, sont prioritaires. Serons-nous vraiment concernés ou pas par les tests? Nous attendons des informations. Les informations récoltées (questionnaires et attestations d'assurance santé) seront détruites au mois de juillet car elles ne sont valables que pour l'année en cours.

5- La coopérative scolaire

Comptes de coopérative du 11 février 2021 au 27 mai 2021

Dépenses	Recettes			
Fournitures classe: 133,26 euros	Solde au 11/02 : 4031,89 euros			
Livres CP: 97,42	Remboursement Pavé du Canal : 27 euros			
2 ^{ème} versement aux classes : 740 euros				
Frais de tenue de compte : 10 euros				
Dépenses totales : 980,68 euros				

Solde au 27/05 : 3078,21

6- Point sur les travaux effectués cette année

Encore une fois, l'école Robespierre remercie la mairie pour sa réactivité quand des demandes de petits travaux sont faites.

Une boite aux lettres vient de nous être installée à côté du portail principal car l'adresse de l'école ne correspondait pas à l'adresse de la boité aux lettres.

Tous les stores sont installés dans les classes. Des pastilles ont été posées sur les fenêtres du hall afin de les matérialiser. La fenêtre du bureau du périscolaire qui avait été cassée par un jet de pierre a été remplacée.

L'école signale juste que la fenêtre de Mme Schabanel ne peut toujours pas se fermer depuis le mois de septembre et que la peinture du local technique et du préau ne tient pas. Ces dysfonctionnements ont été signalés à Monsieur Granero.

Une inondation a été signalée aujourd'hui dans le local de stockage d'arts visuels.

FCPE: Est-ce que la sonnette fonctionne maintenant?

Un boitier a été posé près de la classe de Mme Liberatoscioli qui entend maintenant la sonnette.

7- Point sur les projets d'école et sorties :

Toujours marquée par le protocole sanitaire, cette année nous aura empêché de mener plusieurs projets à leur terme.

Mme Condemine: Nous avons eu un petit espoir d'assister à un **spectacle à la Ferme de Bel Ebat** mais une actrice a eu la COVID. Pour se consoler, organisation d'une projection d'un autre spectacle en classe.

Mme Miszczak: Nous avons fêté le 100ème jour d'école qui a eu lieu le 30 avril.

Les classes de C2 et le dispositif ULIS ont travaillé sur le rituel « chaque jour compte » qui consiste à compter les jours d'école jusqu'au 100ème jour et à cette occasion une fête est organisée.

Ce jour-là, nous avons :

- Compté les bouchons rapportés par tous les élèves (quantité qui allait au-delà de 800)
- Les élèves ont chanté « Je veux apprendre » dans la cour de l'école. Nous avons profité de cette journée pour mettre l'accent sur l'importance de venir à l'école pour acquérir de nouvelles connaissances.
- Une photo de chaque classe formant le chiffre 100 a été prise depuis le toit de l'école.
- Enfin, chaque classe a pu admirer le clou du spectacle qui était les collections de 100 réalisées par les enfants. Nous tenions à remercier les familles qui se sont beaucoup investies dans la création de ces œuvres d'art et qui ont égayé le hall de l'école pendant quelques jours. Cette exposition a profité à tous les élèves de l'école et a été très appréciée.

Mme Tapissier: Nous allons accueillir sur l'école une **exposition intitulée « Connaissez-vous réellement le royaume de l'Ouïe fine ? ».** Destinée à un public scolaire (cycles 3 et 4), cette exposition sensibilisera les élèves à l'écoute et l'attention. Elle informera sur les mécanismes de l'oreille et les paramètres du son. Des jeux sonores et des jeux d'écoute seront disponibles grâce à l'outil numérique (tablettes) pour prolonger la visite.

Mme Liberatoscioli : Plusieurs classes suivent les aventures de **Thomas Pesquet dans l'ISS**. Vidéos regardées, arts visuels, mathématiques, etc.

Nous commençons à avoir les autorisations pour faire des sorties sans nuitées. Beaucoup de structures sont seulement en train de rouvrir. Nous sommes conscients que sortir de l'école est très bénéfique en fin d'année et nous faisons de notre mieux pour essayer d'organiser quelque chose.

8- Questions des parents :

- Y aura-t-il une fête de fin d'année ? Si oui, sous quelle forme ? Auriez-vous besoin d'aide de la part des représentants de parents d'élèves ?
 - Le protocole sanitaire est encore très strict dans les écoles et aucun assouplissement n'est prévu pour le moment. Les inspections de circonscription ne nous ont pas donné l'autorisation d'organiser des fêtes de fin d'année. De plus, vu le contexte, les services techniques de la mairie ne pourront pas fournir de matériel conséquent pour celles-ci car cela aurait dû être prévu il y a déjà plusieurs semaines.
- Pourriez-vous nous confirmer que l'école sera ouverte aux élèves jusqu'au 6 juillet ? Car ce n'est pas forcément le cas au collège par exemple.
 - Les écoles seront bien ouvertes jusqu'au mardi 6 juillet. Les collégiens et lycées terminent plus tôt en raison des examens (Brevet et BAC).
- Avec la crise sanitaire, les anniversaires ne peuvent plus être fêtés de façon "classique". Cette situation amène les enfants à apporter des bonbons pour leurs camarades et parfois en quantité importante. Pourrions-nous réfléchir ensemble à une alternative si la situation devait perdurer l'année prochaine pour que les enfants n'aient pas autant de sucreries ? Partagez vous ce ressenti ?
 - Nous fêtons les anniversaires pour favoriser la convivialité et la cohésion de classe. Ce n'est pas une obligation. On voit bien une forme de surenchère mais il est de la responsabilité éducative des parents de gérer les bonbons rapportés par leurs enfants.

Les représentants de parents proposent de sensibiliser les parents : proposer des flyers ? On pourrait commencer à réfléchir pour l'année prochaine, si la situation perdure ?

- C'est une excellente idée que les fédérations communiquent sur ce sujet.
- Serait il possible d'avoir des informations sur les changements concernant le protocole sanitaire pour le périscolaire (cantine, étude) ?
 - Concernant les questions périscolaires il faut prendre contact directement avec la directrice du centre de loisirs et son adjoint. Par ailleurs les protocoles sanitaires font l'objet d'un affichage par ces mêmes personnes.

La FCPE nous informe du départ de trois représentantes : Mmes Lafond, Stolk et Roger.

Il serait judicieux de communiquer dès maintenant auprès des parents pour organiser leur succession.

Clôture à 19.07